Paris, le 20 juin 2025

syctom
l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Affaire suivie par *:*
Vanessa LEMAR
Chargée des Assemblées
Tél : 06.70.76.38.21
assemblees@syctom-paris.fr

Nos réf *: DAJA/SAJA/2025-53890*

Objet : Réunion du Comité syndical du 27 juin 2025 – convocation
PJ : ordre du jour

Madame la Déléguée, Monsieur le Délégué,
Madame la Déléguée suppléante, Monsieur le Délégué suppléant,

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du vendredi 20 juin 2025, je vous informe que la prochaine séance du Comité syndical du Syctom se tiendra, conformément aux dispositions de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, sans conditions de quorum, le :

Vendredi 27 juin 2025 à 10h00
Salle Miro – Immeuble Kadence
86, rue Regnault
75013 Paris
(Accueil à partir de 09h30)

Le Comité syndical se tiendra **en présentiel uniquement.**

Dans la perspective de cette séance, je vous précise que :

- les votes se dérouleront au scrutin public, privé pour certaines délibérations et électronique via l'outil « Kvote » ;
- les débats seront enregistrés.

Pour rappel et conformément au règlement intérieur des assemblées adoptées en séance du Comité syndical du 14 décembre 2022, vous devez disposer du matériel nécessaire vous permettant de voter lors de la séance (ordinateur, tablette, smartphone, etc.).

A cet égard et afin que vous puissiez voter, je vous invite à vous assurer que vous avez bien téléchargé Kvote sur votre téléphone (et si besoin, sur votre tablette ou ordinateur portable) et vérifié son bon fonctionnement auprès de la DSI de votre collectivité.

⇨ **Pour les délégués titulaires :**

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation ou votre absence à la séance **au plus tard le mercredi 25 juin 2025** à l'adresse électronique suivante : assemblees@syctom-paris.fr.

En cas d'empêchement, nous vous invitons à nous en informer le plus rapidement possible, afin que nous puissions contacter un suppléant de votre EPT pour vous représenter.

En cas d'impossibilité de vous faire représenter par un(e) suppléant(e), je vous remercie de bien vouloir nous adresser votre pouvoir, **au plus tard le jeudi 26 juin 2025**.

Je vous rappelle que les pouvoirs octroyés n'entrent pas dans le calcul du quorum.

⇨ **Pour les délégués suppléants :**

Je vous remercie de bien vouloir m'informer de votre disponibilité afin que nous vous sollicitions en cas d'absence d'un titulaire de votre EPT, **au plus tard le mardi 24 juin 2025** à l'adresse électronique suivante : assemblees@syctom-paris.fr.

Je vous prie d'agréer, Madame la Déléguée, Monsieur le Délégué, l'expression de ma sincère et respectueuse considération.

Corentin DUPREY

Président du Syctom